Planning de chantier (Gantt)

Planning des travaux sur 12 semaines : une ligne par lot ou tâche, début, fin et dépendance. Excel calcule les jours ouvrables (jours fériés déduits) et coche les semaines concernées.

Entreprise

Chantier / objet

Maître d'ouvrage / direction des travaux

N° d'affaire

Établi par

Version / date de mise à jour

Début du planning

Lundi de la semaine S1 (date)	Canton du chantier (jours fériés)	Horaire de travail (h/jour)

Jours fériés et fermetures (canton du chantier)

Date	Jour férié / fermeture (vacances du bâtiment, pont)

Mode d'emploi : saisissez le lundi de la semaine S1, puis le début et la fin de chaque tâche (dates). Excel calcule les jours ouvrables du lundi au vendredi en déduisant les dates du tableau des jours fériés, et marque chaque semaine touchée d'un carré plein (sur le PDF : noircissez les cases à la main). «Préd.» (prédécesseur) : numéro de la tâche qui doit être terminée avant ; «%» : avancement. Le jour férié qui compte est celui du lieu du chantier, pas celui du siège de l'entreprise.

Planning des travaux

N°	Lot / tâche	Entreprise / équipe	Début	Fin	Jours	Préd.	%	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12
1	Installation de chantier																		
2	Démolition, dégagement																		
3	Terrassement, fouilles																		
4	Fondations, radier																		
5	Maçonnerie, béton armé																		
6	Charpente, couverture, ferblanterie																		
7	Fenêtres (hors d’eau, hors d’air)																		
8	Électricité – 1re étape																		
9	Sanitaire – 1re étape (conduites)																		
10	Chauffage, ventilation																		
11	Chapes (+ temps de séchage)																		
12	Plâtrerie, cloisons																		
13	Menuiserie intérieure																		
14	Carrelage, faïence																		
15	Peinture																		
16	Revêtements de sol																		
17	Élec., sanitaire – 2e étape																		
18	Nettoyage de fin de chantier																		
19	Réception de l’ouvrage																		
20	Levée des défauts																		
21																			
22																			
23																			
24																			

Jalons

Jalon	Date prévue	Date effective	Écart (jours ouvr.)	Responsable
Début des travaux				
Hors d’eau, hors d’air				
Fin du gros œuvre				
Réception de l’ouvrage				
Remise des clés / mise en service				

Avant de diffuser le planning

- ☐ Délais du contrat d’entreprise et dates imposées par le maître d’ouvrage reportés comme jalons
- ☐ Jours fériés du canton du chantier et vacances du bâtiment saisis
- ☐ Temps de séchage, délais de livraison et autorisations pris en compte
- ☐ Chaque tâche a un responsable (entreprise ou équipe) et une dépendance claire
- ☐ Réserve prévue pour les intempéries sur les travaux extérieurs
- ☐ Version et date de mise à jour indiquées, planning envoyé à tous les intervenants

Remarques, hypothèses, modifications

Ce planning est un outil de coordination. Les délais contractuels sont ceux du contrat d’entreprise et de ses avenants.

Établi par (entreprise)

Date, signature

Pris connaissance (direction des travaux)

Date, signature

Jours ouvrables = lundi à vendredi (fonction NETWORKDAYS / NB.JOURS.OUVRES), moins les dates saisies comme jours fériés. Les jours fériés cantonaux ne sont pas préremplis : ils dépendent du lieu du chantier.
Durée maximale de la semaine dans le bâtiment et l'artisanat : 50 heures (art. 9 LTr). Le planning des travaux ne remplace ni le planning des équipes ni l'enregistrement du temps de travail (art. 46 LTr, art. 73 OLT 1).